

LE TAMBOUR

du Radon

Journal municipal de Gilles

**L'Auberge
en questions**

**Une
école
d'anglais
à Gilles**

**Les
nouveaux
horaires
SNCF**

Les CM2 mettent les insectes à l'abri

N°16 Décembre 2019

La mairie invite les enfants au spectacle

pour Noël

Dimanche 22 décembre
à 15h30



À l'écran, des merveilles

C'est un moment unique et magique que la compagnie Sable d'Avril propose avec ce spectacle d'une grande poésie.

Lorène Bihorel réalise des dessins dans le sable sur sa table lumineuse qui sont rediffusés simultanément sur un grand écran.

Des histoires naissent ainsi en quelques secondes et se transforment sous les yeux des spectateurs au rythme des contes et de la musique. L'artiste fait preuve d'une dextérité envoûtante pour faire apparaître des personnages et partager la magie de la création, tout en emportant le public adulte comme enfant, dans des rêves de sable lumineux et musicaux. Bluffant !

« Lumières et musique subliment un spectacle qui sort totalement de l'ordinaire » *Le Figaro*

<https://www.dianetum.fr/spectacles-2019-2020-dianetum-agnet-28/programmation-programme/des-reves-dans-le-sable>



Spectacle
« DES RÊVES DANS LE SABLE »

Lorène Bihorel, l'artiste, au cours
d'un spectacle

Organisation

**Pascaline Maisonneuve sera présente
le jour du spectacle au Dianétum.**

**Elle accueillera dans le hall du Dianetum
les enfants, qui doivent obligatoirement
avoir été préalablement inscrits
à l'aide du bulletin distribué à l'école.**

LE REPAS DES ANCIENS

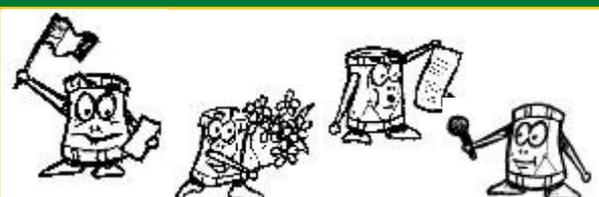


Il aura lieu en mars/avril, et la date
en sera directement communiquée
aux personnes de plus de 70 ans
concernées.

Vœux du maire et Fête de la Galette

**Le dimanche 5 janvier 2020
à 11h dans la cour de l'école**

Tous les Gillois sont invités à cette cérémonie
(voir encart dans ce journal, avec bulletin d'inscription)





Nous avons besoin de votre adhésion à ces principes, c'est un encouragement et une confirmation de nos choix

Agir ensemble ?

En m'adressant à vous par le biais de cet édito, j'ai souhaité faire le point sur ce qui avait soutenu nos actions tout au long de ce mandat.

Une équipe municipale prend des décisions, bâtit des projets, en suit la réalisation. Mais qu'est-ce qui sous-tend tout cela, quelles en sont les bases ? J'en ai retenu trois :

La **convivialité** qui se définit comme la capacité à favoriser la tolérance et les échanges entre les personnes et aussi le goût pour les réunions joyeuses.

Les événements festifs sont maintenant bien ancrés dans notre village, les Vœux de la municipalité rassemblant tous les Gillois autour de la galette, le repas des anciens en mars/avril, la Fête du village et de la Musique fin juin, le 14 juillet avec repas, musique et feu d'artifice gratuits, la randonnée cyclo-théâtrale des Gillofolies en septembre organisée par Gilles à tous vents, Halloween et le Noël des enfants du Comité des Fêtes. C'est à chaque fois une occasion de se rencontrer, d'échanger dans la joie et le plaisir d'être ensemble.

L'auberge a aussi été voulue à la fois pour apporter des services (dépôt de pain, relais postal, restauration) et aussi pour être un lieu de rencontre. Vous trouverez dans ce numéro une interview de notre aubergiste.

L'amélioration de notre environnement comprend l'abandon des produits phytosanitaires sur notre commune, des tontes respectueuses de la faune et de la flore, une volonté de fleurissement pérenne.

C'est aussi l'amélioration de la sécurité piétonne, de la voirie et de l'éclairage, les travaux sur nos bâtiments communaux.

Une gestion économe et saine des finances de la commune. Nos dépenses de fonctionnement sont contenues et nos dépenses d'investissement sont toutes soutenues par des subventions départementales, régionales et nationales. À titre d'exemple les travaux de l'auberge ont été subventionnés à 75%. Les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté.

Ces trois principaux piliers de notre action communale voulus et assumés n'ont pourtant de sens que s'ils sont partagés et accompagnés par chacun d'entre vous.

Notre recherche de convivialité répond-elle à ce que vous attendez ou souhaitez-vous autre chose ?

Le fonctionnement de l'auberge, la qualité des prestations vous satisfont-ils ? Nous effectuerons un sondage aléatoire pour recueillir votre avis sur ce point.

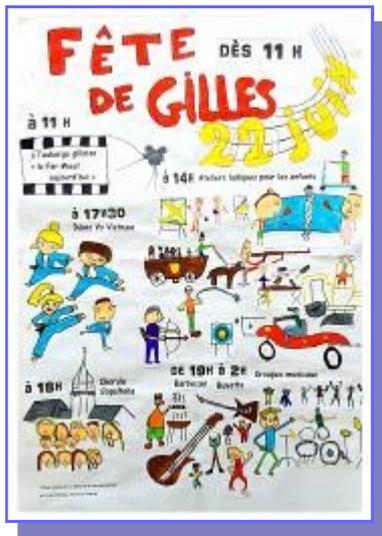
Notre volonté d'améliorer notre environnement n'existe que si vous y contribuez, alors que devons-nous penser face aux dépôts sauvages de déchets dans nos chemins et nos forêts ? Quel peut être notre sentiment devant le non-respect d'une vitesse raisonnable en traversée de notre village ? Nous sommes conscients que les Gillois ne sont pas forcément les auteurs de ces incivilités, mais notre découragement est quelquefois grand.

Comment tenir une gestion économe quand des panneaux sont tordus, couchés voire volés, quand des chemins et des bas-côtés sont défoncés ? Toute détérioration de mobilier urbain et public coûte forcément à la collectivité et indirectement vous coûte à vous.

Nous avons besoin de votre adhésion qui est un encouragement et une confirmation de nos choix.

Vous aurez l'occasion en mars prochain de nous le dire ou pas.

Fête du village, et de la Musique bien sûr...



Une affiche dessinée par d'habiles petites mains



Le quad et ses p'tits quadeurs toujours au rendez-vous !



Des tireurs d'élite se sont essayés à l'arbalète !



Des dragons ont dansé sur le rythme des tambours vietnamiens et sous le soleil eurélien



De nombreuses oreilles attentives sont venues écouter la chaleureuse chorale Sopralteba sous les lumières bienveillantes des vitraux...



Sous le soleil exactement, entre quad et pelleteuse, on attend son tour de pied ferme !



Papoter et se régaler, telles sont les devises de ce repas de fête au village



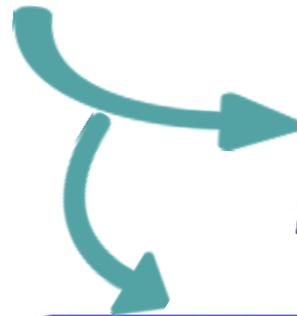
Petits et grands, crayons à la main, en plein élan créatif !



La charrette emmenée par notre Lutti bien-aimée, fidèle à la Fête du Village de nombreuses années... Lutti qui nous a quittés pour d'autres promenades dans les cieux...



...et 14 Juillet haut en couleurs !



Apéritif convivial pour commencer, farandole de délicieux desserts en apothéose du repas, et feu d'artifice pour finir en beauté !

Les Gillofolies 4

Sous le signe de l'humour

Oui, vraiment, ce fut un grand moment. Je ne saurais dire ce qui m'a frappé le plus : la joie de se retrouver, les sourires partagés ou la petite fille qui éclatait de rire en écoutant le sketch du télégramme si brillamment emmené par Marie-Claude et par Jean-Paul. De vrais moments de convivialité, c'est rare.

23 courageux cyclistes se sont réunis le 15 septembre dans la cour de l'école pour le circuit concocté par notre comédien-sportif, Jean-Paul. Et il y eut même, avec Maély, une toute

jeune participante qui, sur son petit vélo rose, réussit presque la première étape : bravo à elle.

Avant de s'élancer, Jean-Paul Audrain, dans son prologue, incarna les réactions du paysan d'hier (ou d'aujourd'hui) devant l'invasion de son pays par les parisiens-vacanciers. Puis ce fut la première étape à travers Les Berteaux, Nantilly, Ivry d'où le Chemin du Roy nous conduisit à la base nautique, si joli coin au bord de l'Eure.

Quel exploit d'acrobate pour Jean-Paul que de tenir sur le Peugeot mythique de sa jeunesse, en équilibre sur deux rouleaux, sans tomber une seule fois, tout en pédalant avec vigueur, pour nous compter ce que fut l'aura du grand champion Jacques Anquetil.

La deuxième étape conduisit toute l'équipe jusqu'à ce petit bijou qu'est l'église de Neuilly. Dans ce beau décor, nous avons découvert Jean-Paul petit garçon jouant au sable



Jean-Paul menant la balade sur son tandem

avec son seau pour nous conter ses aventures et frustrations sur la plage de Granville où la mer n'est jamais là quand on arrive pour se baigner. Puis, pour revenir vers Gilles, ce fut la troisième étape avec la terrible côte de Bueil, si raide et si longue, pour atteindre la meule de paille marquant le début du faux plat. Et l'arrivée ne fut pas si simple avec la côte de Gilles qui, par chance, aboutit à l'auberge.

Là, pour déguster l'apéritif en regardant *Le télégramme* et écouter ensuite l'épilogue d'Evelynne et de Jean-Paul, nous n'étions plus 23 mais 44 prêts à faire honneur à la belle assiette d'Ennio.

Merci vivement à Jean-Paul, Marie-Claude et Evelynne pour ce qu'ils nous ont donné, merci à Alain, Evelynne, Guillemette et Marie-Claude qui se sont dévoués pour que la randonnée soit faite en toute sécurité, merci à Gilles à Tous Vents d'avoir organisé cette rencontre, merci à tous les participants et à leur joie de vivre qui nous invite à penser dès à présent aux Gillofolies n°5 de l'an prochain.

CHARLES GACHELIN



Conter tout en pédalant en équilibre sur des rouleaux...

Avec Gilles à Tous Vents au Bec-Hellouin

Cet été était organisée par l'association Gilles à Tous Vents, deux visites guidées dans un des plus beaux villages de France, le Bec-Hellouin, en Seine Maritime.

Nous avons commencé par l'abbaye bénédictine, haut-lieu monastique normand, fondé en 1034, où subsistent des restes très importants, notamment ses bâtiments conventuels, datant du 18^{ème} siècle, et comprenant pas moins de six remarquables escaliers.

De l'ancienne église abbatiale ne subsiste plus que la majestueuse tour Saint Nicolas, construite durant la deuxième moitié du 15^{ème} siècle. Monumentale !

De style anglo-normand, elle mesure 15 mètres de côté pour une hauteur de 60 mètres ; elle possédait autrefois une flèche haute de 15 mètres, aujourd'hui disparue.

L'abbatiale actuelle est longue de 75 mètres, et le réfectoire de 66 mètres.

Réduite à l'état de ruines à la Révolution, l'abbaye connaît une nouvelle impulsion depuis 1948, et abrite encore aujourd'hui quinze moines. Elle est aussi célèbre pour son atelier de faïence artisanale.

Nous avons continué la journée avec la visite de la Ferme du Bec-Hellouin, ferme biologique et expérimentale, vouée essentiellement à

la permaculture. Deux îles, une forêt-jardin, des vergers hautement productifs et durables, forment un espace extraordinaire où se côtoient environ 800 espèces de végétaux différents.

Les fondateurs, Charles et Perrine Herve-Gruyer, se sont inspirés du fonctionnement des écosystèmes naturels, pour produire en abondance des fruits et légumes sains (cultures associées, cultures en buttes, etc.). La production maraîchère de la ferme est

particulièrement remarquable, avec un rendement plusieurs fois supérieur à la moyenne nationale. Elle a également développé un partenariat avec l'INRA.

Nous avons eu la chance d'y être guidés par Marie-Hélène Quentin, grande spécialiste de la question, qui a su rendre la visite passionnante.

ALEXIS DE FERRIÈRES



Visite guidée à l'Abbaye



L'auberge en 10 questions

Nous avons suivi avec attention la réhabilitation du dernier commerce du village, nous avons applaudi à sa réouverture : où en est-on aujourd'hui ?

Après seize mois d'activité, quel premier bilan faites-vous ?

Nous avons ouvert notre établissement fin juin 2018 et la première année s'est plutôt bien passée, conforme à nos prévisions.

Et depuis juin 2019 ?

Je constate une baisse de la fréquentation qui s'accroît depuis septembre, comme une sorte de désaffection du village.

Comment l'expliquez-vous ?

J'ai pu commettre certaines erreurs au début de mon activité, je ne suis pas un professionnel de la restauration, mais j'apprends vite et je crois avoir tenu compte des remarques qui m'ont été faites. Parallèlement à ça, un nombre important de clients apprécie la qualité et la diversité de ce que je propose et trouvent les prix tout à fait corrects. Et s'il fallait une preuve, ces clients reviennent.

Certains Gillois regrettent l'absence d'une formule de base le midi. Que leur répondez-vous ?

Je reste convaincu que je dois me différencier de ce qui se fait ailleurs. Si je veux continuer à privilégier la qualité, je ne peux pas descendre au-dessous d'un certain prix. Je vous donne deux exemples : le poulet que je propose à mes clients est à 6 € le kg. Il en existe à 1 € le kg que je me refuse à servir. Des tomates bios coûtent quatre à six fois plus cher que des tomates « conventionnelles ». Mais le coût de la matière première n'est pas la seule composante. Il y a les salaires et les charges fixes, nombreuses et très élevées, et qui aux yeux de beaucoup peuvent ne pas sembler directement liés au prix final.

Que proposez-vous alors ?

L'activité de fin de semaine est aujourd'hui ce qui marche le mieux. Je compte logiquement renforcer cette activité en ouvrant le restaurant du vendredi soir au dimanche midi et modifier mes horaires en semaine. En résumé plus simple en semaine et plus élaboré en fin de semaine.

Nouveaux horaires de fermeture les LUNDIS et MARDIS

Ouverture du Café : du mercredi au samedi de 8h00 à 14h00 et de 16h30 à 19h30 et le dimanche de 8h00 à 13h00

Le Restaurant : du mercredi au samedi de 12h00 à 14h00 et le samedi soir de 19h30 à 22h00

La Poste & Épicerie : du mercredi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 16h30 à 19h30 et le dimanche de 8h00 à 13h00

**L'Auberge ne propose PLUS DE DÉPÔT DE PAIN
sauf sur commande**



Que deviennent alors les autres services proposés, relais postal, dépôt de pain ?

Le relais postal restera bien sûr ouvert. Quant au dépôt de pain, il n'existe maintenant que sur commande devant le peu d'engouement des habitants pour ce service. C'est d'ailleurs pour moi un bon indicateur de la situation. En effet la commune a souhaité créer cet établissement avec un double objectif de service et de convivialité. Le dépôt de pain est un service, mais il ne semble pas correspondre à un besoin des Gillois.

Et les gîtes ?

Il y a une bonne fréquentation mais qui pourrait être améliorée.

De quelle manière ?

À encore toutes les personnes qui sont venues sont enchantées. Je compte sur le bouche à oreille, mais aussi en faisant appel à des sites spécifiques tels AirBnB.

Combien de familles de Gilles sont clients réguliers ?

Une dizaine.

Par rapport à cette situation en demi-teinte quelles sont vos pistes de relance ?

Je dois changer mon organisation, en adaptant mes horaires, et par une requalification de mes collaborateurs. Une urgence, renforcer la fréquentation et une certitude, maintenir la qualité de mes produits.

Un mot de conclusion ?

Je remercie tout d'abord la Mairie et les Gillois pour leur confiance et bienveillance à mon égard. Je me suis beaucoup investi dans ce projet et je le reste mais des changements assez radicaux sont nécessaires si je veux faire perdurer cette aventure. Dans mon organisation et dans l'offre des services notamment. Je pense aussi à revoir mes espaces d'accueil, je suis également à la recherche d'un.e cuisinier.ère pour le service en semaine. Je reste persuadé que l'Auberge Gilloise a un véritable potentiel à développer.

Les conseils municipaux



Le Conseil municipal s'est réuni deux fois depuis la dernière parution. Voici les principales décisions prises :

Conseil du 27 juin 2019

- Inscription d'un circuit de randonnée pédestre traversant les communes de la Chaussée d'Ivry, Gilles et Guainville au Plan départemental d'itinéraires de promenades et randonnées.
- Réflexion sur le type d'assainissement le mieux adapté à la topographie de notre village (voir détails ci-dessous).
- Signature d'une convention avec la commune de Mondreville et la Communauté de Communes du Pays Houdanais pour la réfection de la rue Mathieu Le Coz au hameau de la Noue.
- Suppression de la zone de mixité sociale pour les terrains face à l'atelier communal.

Conseil du 20 septembre 2019

- Sollicitation du fonds de péréquation pour les dépenses d'investissement 2019.
- Décision modificative concernant les travaux de voirie du hameau de la Noue.
- Nomination de Madame Sophie Apruzzese comme coordinatrice communale pour le recensement de 2020.
- Création d'un emploi d'agent recenseur en la personne de Monsieur Michel Douté.

Dans le cadre de ses délégations, le maire a renégocié l'emprunt réalisé pour les travaux de l'auberge. Le taux est passé de 1,34% à 0,84%, permettant à la commune d'économiser 11 600€.

Quelle est la meilleure formule d'assainissement à Gilles ?

Une réunion a eu lieu le 12 novembre entre Mme Johanna Mesquita de l'Agence de l'Eau et quelques élus. Son objet était de faire le point concernant l'assainissement sur la commune de Gilles. En voici le résumé :

Le Maire rappelle les conclusions de l'étude effectuée avec enquête publique en 2004 à savoir :

L'assainissement collectif :

- Suppose, du fait de la topologie du village, une station d'épuration sur le territoire d'une commune voisine,
- nécessite l'installation de nombreuses pompes de relevage,
- ne serait, en tout état de cause, possible que sur une partie du village,
- serait deux fois plus cher que l'assainissement non collectif pour la collectivité et pour le particulier (notamment au travers de la majoration du prix de l'eau).

En conséquence, par délibération du 4 octobre 2004, le conseil municipal avait décidé de retenir l'assainissement individuel pour l'ensemble de la commune.

Le Maire interroge Madame Mesquita sur des évolutions techniques ou financières susceptibles de justifier une nouvelle étude.



La cabane au fond du jardin, et les eaux de vaisselle et de lessive qu'on déverse sur l'herbe, c'est fini !

- Enfin il faudrait rajouter à cette augmentation importante du m³ une taxe de raccordement de 2700 € par habitation.

Quelles sont les aides pour l'assainissement individuel ?

La Commune de Gilles est l'une des rares communes à pouvoir encore bénéficier de subventions de l'Agence de l'eau du fait qu'un puits de captage d'eau potable est installé sur son territoire.

Cette subvention forfaitaire est d'un montant de 6000€ par installation éligible.

Pour obtenir cette subvention :

- il est nécessaire que la conclusion du diagnostic fasse apparaître « un risque environnemental ou sanitaire » de l'installation (selon un arrêté de 2012), indépendamment de son classement,
- pour ouvrir la procédure, il faut aussi réunir un minimum de 30 installations classées « risque environnemental et sanitaire » et que les propriétaires concernés soient tous prêts à effectuer les travaux.

Le SPANC établit alors un bilan global de ces installations, réalise un devis et signe une convention avec chaque particulier.

L'Agence de l'eau verse le montant total de la subvention au SPANC, et le particulier paye la différence entre le montant de la subvention (6000€) et le coût global.

- Madame Mesquita répond qu'à son avis les conclusions de l'étude de 2004 resteraient les mêmes aujourd'hui et qu'une nouvelle étude ne lui paraît pas opportune.
- D'autre part les subventions possibles sont actuellement de 40% de la dépense éligible (2 millions d'€), le reste de la dépense serait reportée sur le prix de l'eau.

Prochain recensement en 2020

Un recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. L'agent recruté pour Gilles est Michel Douté. Il prendra contact directement avec vous. Vous pourrez aussi répondre sur Internet.

Modifications des horaires SNCF

sur la ligne Paris-Caen

Plusieurs réunions et manifestations ont eu lieu ces derniers mois pour alerter sur les conséquences pour les usagers des modifications des horaires de la ligne ferroviaire Paris-Caen.

Ces modifications ont comme conséquences une diminution du nombre de trains aux heures de pointes, des horaires de départ avancés et d'arrivée retardés le soir. Outre une gêne réelle, importante et quotidienne pour les usagers (allongement de la durée de la journée de travail, non disponibilité des crèches ou nourrices tôt le matin, fatigue, relations avec l'employeur) c'est aussi pour nos communes une véritable alerte.

En effet la proximité d'une gare est souvent un motif d'installation des jeunes actifs dans nos villages. Si le service de transport se dégrade et rend la vie quotidienne trop difficile pour les habitants qui se déplacent pour travailler, nous risquons une désertification de nos communes.



La gare de Bréval, fréquentée par de nombreux Gillois

C'est pour toutes ces raisons que de nombreux élus ont soutenu ces manifestations et sont solidaires de leurs administrés.

Un Collectif de défense des gares de Bueil et Bréval a été mis en place.

D'ores et déjà il a permis d'obtenir qu'un train pour Paris parte de Bréval à 8h40 (avec une correspondance à Mantes, arrivée St Lazare à 9h48), à la place du 9h07 actuel, horaire trop tardif pour de nombreux usagers. Deux autres trains sont à l'étude, l'un pour se rendre à Paris en journée, l'autre pour revenir en soirée. D'autres propositions ont été faites, et des rencontres auront lieu avec les élus responsables.

Dépôts sauvages : vous en êtes pénalement responsable

Attention ! Si vous faites appel à un professionnel pour l'élimination de vos déchets de taille de jardin ou autres matériaux, et que celui-ci ne les dépose pas en déchetterie, c'est vous qui en restez responsable, (article L541-2), et ce jusqu'à leur élimination ou valorisation finale.

Les amendes peuvent aller jusqu'à 75 000 euros et 2 ans de prison ! Il est donc conseillé de demander à votre prestataire un justificatif de dépôt de vos déchets en déchetterie. De cette façon votre responsabilité ne sera pas engagée et vous contribuerez efficacement à la lutte contre les dépôts sauvages.

Ces derniers, qu'ils se trouvent sur le trottoir ou dans les bois, sont encore trop fréquents.

Il est nécessaire d'agir car ces actes d'incivisme dénaturent les paysages, altèrent le cadre de vie des habitants du territoire, alourdissent les charges publiques et peuvent être extrêmement dangereux pour tout un chacun.

Ces dépôts impliquent en effet des collectes sur mesure, qui induisent une dépense supplémentaire et donc une répercussion

sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Les habitants de l'Agglo bénéficient pourtant de collectes hebdomadaires de leurs déchets et 11 déchetteries gratuites sont à leur disposition ! La plupart de ces déchets pourra ensuite être recyclée, valorisée, ou traitée d'une manière respectueuse de l'environnement.

Mouvements préfectoraux

- Sophie Brocas, nommée Préfète en 2017 a quitté ses fonctions pour intégrer le Ministère de la Transition Écologique.
- Elle est remplacée par Fadela Benrabia, âgée de 55 ans. Préfète déléguée pour l'égalité des chances en Seine St Denis, elle exerce plusieurs postes dans le domaine de l'insertion, avant de rejoindre Manuel Valls d'abord au Ministère de l'Intérieur puis à Matignon.
- Wassim Kamel, Sous-Préfet de Dreux, quitte ses fonctions pour rejoindre le Ministère de l'Intérieur où il sera chargé de la sécurité routière.
- Il est remplacé par Xavier Luquet, 46 ans, qui a été chargé de l'organisation des cérémonies du centenaire de la guerre 14-18. Auparavant Sous-Préfet dans le Cher, puis auprès du Préfet de Guyane. Il a également exercé plusieurs missions auprès de Xavier Bertrand dans la Région des Hauts-de-France.

Des changements en 2020 dans la collecte de vos déchets

À partir du 1^{er} février 2020, les horaires des déchetteries seront harmonisés pour toutes les déchetteries de l'Agglo : 9h00-12h45 et 14h00-17h45 tous les jours de la semaine. Mais attention, les jours d'ouverture resteront spécifiques à chaque déchetterie.

Le ramassage des ordures ménagères sera assuré à partir du 1^{er} janvier par la société SEPUR en remplacement de SUEZ. En cours d'année les camions seront alimentés au gaz naturel, moins de bruit, moins de pollution.

La fréquence de ramassage de la poubelle jaune (cartons, journaux, plastiques) se fera tous les quinze jours.

Les jours de collectes, eux, ne changent pas. Pour résumer :

- Ordures ménagères tous les jeudis
- Cartons et plastiques, un jeudi sur deux
- Verre le lundi toutes les 6 semaines

Toutes ces informations seront reprises dans le calendrier qui vous sera remis en fin d'année. À garder et à consulter !

Des femmes et des fleurs

Avez-vous remarqué les jolies couleurs qui ont fleuri sur le terrain de Céline à la place de l'ancienne cour de ferme ?

Comment est né ce projet ?

Marie-Hélène : Une de mes connaissances, Jane Gille-Naves pour son entreprise *En Brassée* (en-brassée.fr) m'avait contactée pour lancer un projet de production de fleurs coupées, locales et non réfrigérées, avec plusieurs producteurs de la région : particuliers et professionnels. Le projet m'intéressait mais je n'avais plus de place dans mon jardin. Céline désirant aménager son terrain je lui en ai parlé.

Céline : J'ai un peu hésité avant de donner mon feu vert quelques jours après. Il fallait se décider rapidement car la période de plantation (mois de mai) était déjà bien avancée. Nous avons choisi des variétés de dahlias, cosmos et célosies.



Brassées fraîchement cueillies, en partance...

Comment cela s'est-il mis en place ?

Marie-Hélène : Nous avons déterminé les emplacements et préparé le terrain, décapé l'herbe, creusé et ramené de la terre que nous allions chercher dans le compost et à côté.

Céline : C'était un travail physique important, parfois on tombait sur des surprises en tapant à la pioche contre des pierres que seule la force herculéenne de Marie-Hélène pouvait retirer. Les tubercules de dahlias (photo ci-contre) ont été directement mis en terre, alors que les cosmos et les célosies ont d'abord été semés en caissettes puis mis sous serres.



Dahlia

Quelle a été l'évolution des cultures ?

Marie-Hélène : Lorsque les plants de cosmos et de célosies ont été assez grands, nous les avons repiqués en pleine terre, arrosés, nous avons mis en place un paillage avec des feuilles de thuyas, de lierre et des tontes de gazon.

Céline : Je passais des soirées d'été à arroser, surtout pendant les fortes chaleurs.

Cercle de cosmos



Quand avez-vous commencé à cueillir les fleurs ?

Marie-Hélène : les premières brassées ont été cueillies fin août, elles étaient précommandées par des clients d'*En Brassée*. Nous faisons la cueillette et Jane Gille-Naves venait les chercher pour les livrer. Une autre partie était vendue à *L'Escale bio* de Houdan.

Céline : avant l'hiver les tubercules de dahlias vont être retirés de terre et stockés à l'abri du gel.

Et la suite ?

Céline : Cette expérience m'a permis d'apprendre concrètement au contact de Marie-Hélène et de tisser une amitié reliée à la terre. J'ai pu animer cet été un cercle de femmes au cœur du cercle de cosmos (photo à gauche). Pour les années à venir, je souhaite favoriser la culture de fruits et de légumes tout en gardant quelques fleurs d'ornement pour égayer le potager.

Marie-Hélène : malgré un nombre important de fleurs plantées (plus de 400 pieds), peu de brassées ont été vendues. Le résultat financier est plutôt négatif, mais j'ai eu beaucoup de bonheur à jardiner avec Céline, nous avons partagé le travail, l'amitié et quelques fous-rires. J'ai aussi beaucoup apprécié et admiré la beauté et les couleurs des fleurs.

MARIE-HÉLÈNE QUENTIN ET CÉLINE LE CREFF

Apprendre à parler anglais, trop cool !

À Gilles, nous avons la chance d'avoir une école d'anglais ouverte à tous les âges et dirigée par Laurence Dujardin, parfaitement bilingue elle-même. Rien de rébarbatif, bien au contraire ! « My tailor is rich », c'est du passé. Place à l'apprentissage ludique et à l'éducation bienveillante, beaucoup plus efficaces !

Quel a été votre parcours avant d'enseigner l'anglais ?

Je suis née dans une famille bilingue, mon papa étant français et ma maman anglaise. J'ai été passionnée très jeune par la culture anglo-saxonne. J'allais souvent en vacances dans ma famille en Angleterre, appréciant un certain savoir-vivre à l'anglaise, proche de la nature. Après le Bac, j'ai passé un an en Angleterre à Cambridge. Puis je suis rentrée dans une école française pour devenir traductrice. Maîtrisant l'anglais et l'allemand, j'ai d'abord travaillé comme traductrice à Paris mais le métier n'était pas très vivant. Ensuite, j'ai été recrutée comme attachée de direction bilingue. C'était un poste dynamique que j'ai exercé pendant 10 ans.

Qu'est-ce qui vous a amenée à l'enseignement ?

J'étais sollicitée par des parents pour donner des cours et avec la naissance de ma fille, travailler à Paris devenait contraignant. Comme je suis titulaire d'un diplôme d'enseignement de l'anglais (TEFL), je me suis lancée et mon activité s'est développée. J'ai aussi fait des remplacements dans les collèges et les lycées.

À quoi ressemble votre école ?

J'ai une vingtaine d'élèves de 4 à plus de 60 ans ! Ce sont des cours d'une heure que je donne dans ma maison de Gilles. Je me déplace aussi à Houdan où je donne des cours pour le comité de jumelage, à Courgent et à Tilly. Je dispense également des cours particuliers hebdomadaires de soutien ou de renfort et je vais développer des stages pendant les vacances pour avoir encore plus le temps avec les enfants.



Laurence Dujardin

Comment se passent vos cours ?

Je parle essentiellement en anglais à mes élèves, même aux plus jeunes. Ils comprennent très vite les consignes que je répète, ou mime.

Quel genre d'activités faites-vous avec vos élèves ?

Je fais très peu d'écrit. L'essentiel est dans le jeu, la manipulation. Et cela se passe dans un climat bienveillant propice au développement de la créativité des élèves et à l'estime de soi. Il faut laisser aux enfants cette liberté d'expression spontanée. Les cours doivent être plaisants et chaque élève va à son rythme.

Les thèmes abordés sont déclinés grâce à des jeux, des expériences et activités créatives.

Par exemple, pour travailler les directions, j'ai d'abord travaillé le vocabulaire sur des plans. Ensuite, nous sommes sortis dans le jardin où j'avais aménagé un parcours qu'un élève devait arpenter

les yeux bandés, uniquement guidé par les indications en anglais de ses camarades.

Nous faisons parfois de la cuisine, on aborde ainsi le vocabulaire spécifique, la localisation des ustensiles dans la cuisine, les chiffres en lisant la recette et pour finir chacun prend plaisir à déguster les gâteaux ! J'organise des chasses au trésor, des jeux de piste dans Gilles où les énigmes sont en anglais. Je fais en sorte que les activités soient très variées et de ne pas tomber dans la routine.

Merci de nous avoir reçus !

PASCALINE MAISONNEUVE

Internet

<https://www.thelittlegreenhouse.fr/>

Facebook

[WelcomeToTheLittleGreenhouse/](#)

Instagram

[the_little_greenhouse_gilles](#)



Les pièces de la maison

Réalisation de concept cars, apprentissage des couleurs



« Go under the bridge »

Une nouvelle année à l'école de Gilles



Lily

Cette année, nous sommes 15 petits, 17 moyens et 15 grands.

Nous avons également 2 mascottes, Cédric et Lily, qui nous transmettent leur passion des livres.

Après une première période passée dans les univers de Mireille d'Allancé, Émile Jadoul et Christine Naumann-Villemin, nous découvrons maintenant les livres d'Alex Sanders et Catharina Valckx.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE GILLES



La palette du petit écolier

Dans mon premier les canards nagent

Mon deuxième sert à voler

Mon tout est un jeu

Charade de Lou-Annn CE1/CE2



Cédric

Mon premier est la 16^{ème} lettre de l'alphabet

Mon deuxième coule du robinet

Mon troisième on se couche dedans

Mon quatrième on en fait pour fermer les colliers et les bracelets

Mon tout est un prénom féminin

Charade de Mia, CE1/CE2

La Transat Jacques Vabre

Depuis le 27 octobre, toutes les classes de l'école s'intéressent à cette course transatlantique. Les voiliers partent d'Étretat et filent vers Salvador de Bahia au Brésil. Nous suivons L'Imoca *Initiative cœur* de Sam et Paul car il soutient la cause des enfants atteints de maladie cardiaque. Cliquer sur leur site FB ou Instagram permet de reverser 1 € par le biais des sponsors de la course. Arrivé le dimanche 10 novembre, la traversée a permis de récolter des fonds pour soigner 27 enfants.

LA CLASSE DE CE1/CE2

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, nous suivons de près la Transat Jacques Vabre (course jusqu'au Brésil). La maîtresse a accroché une carte du monde au tableau, chaque élève a choisi un duo de skippers et nous avons pu les suivre pendant la course grâce à une carte interactive.

Nous avons pu faire différentes activités en classe. On a découvert la ville du Havre, ville départ de la course à travers un tableau très connu : *Impression, soleil levant* de Claude Monet.



Nous avons ensuite étudié le vocabulaire lié au voilier et les différents skippers. Ces derniers ont tourné différentes vidéos parlant de leurs conditions de vie sur le voilier (sommeil, repas, hygiène, survivre sur un voilier, etc.). Nous avons également pu apprendre du vocabulaire anglais car plusieurs skippers étaient anglais. C'était très intéressant et nous avons hâte de voir la progression de notre bateau.

Les premiers bateaux sont arrivés le dimanche 10 novembre, voici le classement des 5 premiers :

- 1) Apivia (Emma)
- 2) PRB (Mia)
- 3) Charal (Noélie)
- 4) Advens for cybersecurity (Evan)
- 5) 11th hour racing (Riwan)

Maman les p'tits bateaux...

LA CLASSE DE CE2-CM1

...nous avons rencontré...

Des dessins pour les soldats expatriés

En septembre, grâce à l'association Solidarité Défense, nous avons pu participer à l'opération *Colis de Noël*. Nous avons réalisé des dessins pour les militaires en opération dans d'autres pays. Nos dessins sont mis dans des colis puis envoyés aux soldats car ils sont loin de leurs familles pour Noël et la nouvelle année. Pour essayer de rendre les dessins plus jolis et joyeux, nous avons écrit des petits poèmes de Noël et nous avons mis beaucoup de couleurs. Nous espérons que cela va leur faire plaisir.

LA CLASSE DE CE2/CM1

Solidarité à l'école Dominique Paturel

Fin Novembre, à l'initiative du journal pour enfants *Le Petit Quotidien*, nous avons réalisé de jolis dessins accompagnés de petits mots de sympathie, pour les personnes sans domicile fixe. Entre Noël et Jour de l'An, l'association *Sakado* leur distribue des grands sacs à dos avec des objets utiles et d'autres plus festifs. Chaque carte d'enfant sera ajoutée dans un des sacs, en espérant que cela leur fera plaisir.

LA CLASSE DE CE1/CE2 DE MME LETELLIER

Opération Sakado pour les CE1/CE2

Des dessins pour les personnes isolées dans la rue



Mon premier est un récipient
Mon deuxième on dort dessus
Mon troisième est un pronom
Mon quatrième est un déterminant
Mon tout est un sentiment

Charade de Roméo, CE1/CE2

Mon premier fait miaou
Mon deuxième est le contraire de bas
Mon tout est un monument historique

Charade d'Océanne, CE1/CE2

Mon premier est un animal qui a de grands bois et qui vit dans la forêt
Mon deuxième est le petit de la vache
Mon troisième est le contraire de rapide
Mon tout est un jeu de plage

Charade de Léa, CE1/CE2

Un hôtel à insectes en prévision de l'hiver



Les derniers beaux jours de septembre ont été l'occasion, pour les élèves de CM2 de l'école du Mesnil-Simon, de créer une cabane à insectes.

Ce projet, proposé par le Maire de la commune, a permis aux élèves de mettre en œuvre une démarche éco-responsable visant à protéger les insectes en leur offrant un habitat douillet pour passer l'hiver. Le Maire, Monsieur Simo, a fourni l'armature en bois ; les élèves, au cours de leurs promenades dominicales en forêt ont collecté mousses, feuilles, pommes de pin et branches pour garnir cette magnifique cabane à insectes.

Toute la classe de CM2 vous invite à venir voir son travail, en face de l'église du Mesnil-Simon. Vous ne pouvez pas la louper, la cabane est magnifique et signée de la main de chaque enfant.

LA CLASSE DE CM2

Une œuvre signée



Trop d'impôts ? C'était pas mieux avant...

Droits féodaux, droits seigneuriaux

Vous vous énervez à chaque fois que vous recevez votre feuille d'imposition ? Vous pourrez peut-être vous consoler en apprenant qu'avant, c'était pas mieux...

Autrefois, je parle d'avant la Révolution, si vous n'étiez pas un seigneur, un ecclésiastique ou un grand de ce monde (ce que, statistiquement parlant, vous aviez peu de chance d'être...), vous étiez assujettis au droit féodal ou au droit seigneurial, voire aux deux, et tout bonnement écrasé d'impôts de toutes sortes. Plus ou moins arbitraires.

Il ne faut pas confondre les droits féodaux avec les droits seigneuriaux, qui sont dus au seigneur par tous ceux qui vivent sur ses terres, vassaux ou pas.

Mais aussi de faire vivre le seigneur, ou plus encore de l'enrichir.

Car il a bien sûr le droit de lever des impôts ! Les principales redevances de l'époque étaient :

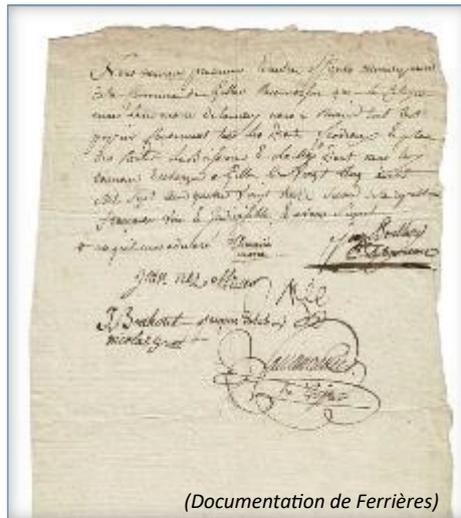
- la *taille*, payée en fonction de la fortune du paysan,
- le *cens*, prix de la location, que tout paysan payait pour jouir de sa tenure,
- les *banalités* ; on parle ainsi de ban du moulin, taxe imposée aux habitants, obligés de venir moudre leur grain à ce moulin-là et pas à un autre. Car même les rivières sont sous l'autorité du seigneur. Ce contrôle se fait selon les usages : puisage, navigation, et surtout installation des moulins qui sont essentiels.

À Gilles, au XII^{ème} siècle, quatre seigneurs se partageaient le territoire : Vitré, La Boissière, Les Mazis et Jolivet.

Les questions féodales occupèrent une place centrale au cours de la Révolution Française. La plupart des droits féodaux ont été abolis en même temps que les droits seigneuriaux, lors de la nuit du 4 août 1789. Ils seront totalement supprimés le 17 juillet 1793. Au grand soulagement de la population !

Après la révolution, de plus en plus de moulins sont construits par les particuliers. C'est le préfet qui fixe les réglementations concernant les barrages, les dimensions ainsi que les emplacements.

ALEXIS DE FERRIÈRES



(Documentation de Ferrières)

Les droits féodaux

Qu'est-ce que le droit féodal ? C'est l'ensemble de droits dus par les vassaux à leur seigneur. Un *seigneur*, pour simplifier, est un propriétaire foncier. Il peut s'agir d'une personne, noble ou pas, mais aussi d'une communauté ou d'une institution, par exemple religieuse. Le seigneur a des vassaux, qui se mettent à son service en contrepartie du domaine (le fief) qui leur a été concédé.

Il existe trois sortes de droits principaux, qui sont :

- le *droit de guerre* : les vassaux fournissent le seigneur en hommes pour les guerres, qu'elles soient d'intérêt général ou privées,
- le *droit de justice* : le seigneur préside les jugements en cas de conflit entre ses vassaux,
- le *droit d'aide* : les vassaux sont tenus de payer des impôts dans certaines circonstances (emprisonnement ou départ en croisade du seigneur, lorsqu'il arme son fils chevalier, lorsqu'il marie sa fille aînée...).

Les droits seigneuriaux

Le seigneur exerce un pouvoir de contrôle sur les hommes et sur les terres, ainsi que de juridiction. Il joue en même temps le rôle de policier et de justicier.

Il s'agit avant tout de marquer son rôle hiérarchique, par exemple par la possession d'un colombier, des bancs d'églises accompagnées de litres (bande noire placée à l'intérieur d'une église pour honorer un défunt) ou d'armoiries dans les vitraux, du monopole de la chasse...

LA SENTE DE L'AVEU

À Gilles, plusieurs des noms de rues font référence au Moyen-Âge, et à ses pratiques : la sente de la Justice, la Cour du Péage, la Banque de Ville, la rue des Chauquettes, la Côte des Templiers...

Une sente n'avait encore jamais été officiellement nommée : elle part de la Grande rue, en face de la Cour du Péage, et chemine jusqu'à la rue de Vitray. Pour rester dans la cohérence des noms de rues originaires du Moyen-Âge, le conseil municipal a décidé de la nommer *Sente de l'Aveu*, en référence au document écrit que chaque vassal devait remettre à son seigneur lorsqu'il entrait en possession de son fief.



Depuis la Grande rue



Depuis la rue de Vitray

Quand *La Petite Normandie* disparut

Il n'y a pas si longtemps, on appelait notre village de Gilles *La Petite Normandie*. Comment il perdit ce nom, c'est ce que je vais essayer de vous conter.

Ce fut brutal. L'affaire arriva au début des années 1950. La photo aérienne de 1947 que j'ai retrouvée dans mes archives vous donne une idée de ce qu'il y avait avant que le choc ne survienne. Le paysage était celui de petits champs en lanières pour que l'agriculteur n'ait pas à retourner trop souvent sa charrue comme il devait le faire au bout de son champ pour tracer un autre sillon.

Et ces lanières étaient pour nombre d'entre elles plantées de pommiers. Il y en avait partout. Ils ne donnaient pas des pommes à croquer, mais de petites pommes avec lesquelles on faisait un cidre que je trouvais bien gouleyant. Il y avait aussi des poiriers comme le grand qui poussait dans le petit vallon qui mène aux Griffards sur le chemin de Houdan.

Parfois, sous les arbres qui abritaient toute une faune, il y avait de l'herbe et dans l'herbe des quantités de champignons des prés. Et dominant tout ce paysage, un grand orme, l'orme à Gillot, marquait sur le chemin de Houdan la limite de la commune.

Évidemment ce paysage était animé d'une vie qui a totalement disparu.

De nombreuses fermes exploitaient ces petites parcelles. À l'époque où il n'y avait que des moissonneuses-lieuses, l'été les champs se couvraient de gerbiers et de grandes meules magnifiques où le blé restait avant l'arrivée de la batteuse.

C'était l'époque des grandes charrettes, de leurs lourds attelages qui défonçaient les chemins dont aucun n'était goudronné et des grandes fêtes qui marquaient la fin de la moisson. C'était l'époque aussi où, avant les labours d'automne, vous pouviez rencontrer la petite Chauvin qui gardait ses moutons en profitant du droit ancestral de vaine pâture.

Mais un jour, la tempête survint. Elle était l'instrument d'une nouvelle religion : la modernisation de l'agriculture.

*Mais un jour, la tempête survint.
Elle était l'instrument
d'une nouvelle religion :
la modernisation de l'agriculture*

Celle-ci avait ses dogmes : accroître la dimension des exploitations et les rendements, développer la mécanisation, diminuer la population agricole. Et pour arriver à ses fins, elle avait un ennemi : le pommier, obstacle inadmissible pour les machines. Alors ce fut un vrai massacre. Une fin d'été, en quelques jours, tous les pommiers furent arrachés, la plaine devint vide et la petite Normandie disparut. L'orme à Gillot resta quelque temps, puis un jour s'envola.

Alors tout s'enclencha comme pour une mécanique bien pensée et bien huilée. L'usine Renault de Flins venait d'ouvrir et avait besoin de main d'œuvre.



Extrait de la photo aérienne de 1947. Chaque point noir est un pommier. Le Nord est vers le haut.

Les agents recruteurs arrivèrent et, un matin, les cars de ramassage emportèrent vers une nouvelle vie les petits exploitants et les ouvriers agricoles. La population s'effondra.

Et, heureux hasard, venait d'ouvrir au même moment l'usine de tracteurs du Mans.

Alors ce fut le début d'une mécanisation qui ne s'est plus arrêtée avec des engins de plus en plus gros et de plus en plus sophistiqués.

Bien sûr les chevaux avaient disparu dans l'histoire ainsi que les gerbes et les meules dans les champs. Et comme l'emploi des machines nécessitait des parcelles de plus en plus grandes, les remembrements furent là pour faire disparaître ce que des siècles avaient construit. Seules échappèrent au désastre les prairies de la vallée du Ru avec ses haies, ses magnifiques hêtres et ses grands frênes.

Il est évidemment impossible de revenir en arrière et la vie des paysans, qu'ils soient exploitants ou ouvriers, n'avait rien d'idyllique. Mais au moment où le village s'affirme comme village vert, où l'agriculture durable s'y réinstalle, où la nouvelle population qui y vit recherche une qualité retrouvée, quel beau projet ce serait de faire renaître, si modestement que ce soit, la petite Normandie.

CHARLES GACHELIN

Ils sont nés

- Corentin FOURGEREAU-BOUCHET le 1^{er} juin 2019
- Jean DESAULLE le 16 octobre 2019
- Gabin CAMUS le 7 novembre 2019



Mots mêlés

Trouvez et entourez chacune des rues de Gilles de la liste ci-dessous. Elles peuvent apparaître à l'endroit ou à l'envers, horizontalement, verticalement ou en diagonale dans la grille.

Lesmazies MathieuleCoz Trouborgnet Boissettes Gillesbois Chauquette Granderue Cassecroutes Senteauxanes Moulindeletang Banquedeville Coteverte Correspondance Mouillée Fumeçon Jolivet Vitray Bréval Péage Rostys Labete

Urbanisme

Certificats d'urbanisme

- Monsieur et Madame BALDASSARI, 5 rue de Fumeçon : vente
- SNCF Rue de la Gare/Impasse du Chanvre : création site télécom
- Monsieur VINCENT, « La Champagne » : vente
- Madame Valérie LEBEUGLE, 25 Grande Rue : vente
- Monsieur et Madame FONTAINE, 3 bis rue des Cassecroutes : vente
- La Fondation assistance aux animaux *Les Espérandes* : Vente

Permis de construire

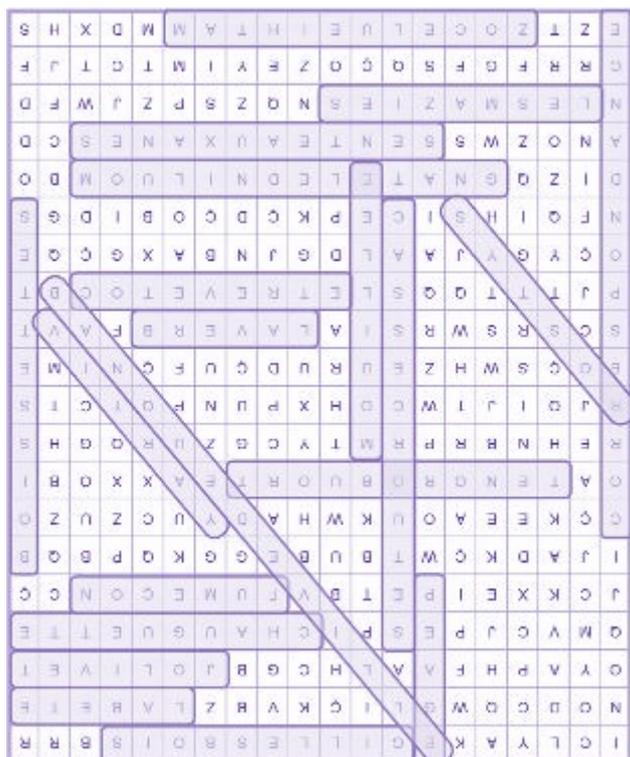
- Madame Lucie HUMBERT, 4 rue du Trou Borgnet : changement de destination de l'abri de jardin et installation de velux

Déclarations préalables

- Monsieur Sébastien GATTI, 1 route de Bréval : pose de panneaux photovoltaïques
- Mairie de Gilles, place de l'Église : travaux Mairie



Solution



À méditer

« La neige ne brise jamais la branche du saule. »

PROVERBE JAPONAIS

Directeur de publication : Michel Malhappe
 Rédactrice en chef : Evelyne Mascret
 Maquette : Evelyne Mascret, Cécile de Rolland, Isabelle Toris
 Rédaction : Alexis de Ferrières, Charles Gachelin, Céline Le Creff, Pascaline Maisonneuve, Michel Malhappe, Evelyne Mascret, Marie-Hélène Quentin, les enfants et professeurs des écoles
 Photos : Charles Gachelin, les professeurs des écoles, Pascaline Maisonneuve, Alain Mascret, Dominique Teixido-Hervé
 Illustrations : Olivier Barbey